

Licence Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Psychologie. 2014, Université de Nîmes - UNÎMES.
hceres-02037197

HAL Id: hceres-02037197

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037197>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Psychologie

de l'Université de Nîmes

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université de Nîmes

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Psychologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande S3LI150008816

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Nîmes : site Vauban et site des Carmes.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence de *Psychologie* propose une formation progressivement spécialisée avec en première année un souci d'offrir une culture générale assez large et l'acquisition des compétences nécessaires à la poursuite des études supérieures telles l'expression écrite et orale et la capacité de synthèse et de réflexion. Les possibilités de spécialisation dans divers secteurs professionnels tels que la psychologie du travail, la psychologie scolaire ou la psychologie clinique apparaissent en cours de cursus avec des possibilités de spécialisation de plus en plus fines en L3. Dans l'académie, il existe une autre licence de *Psychologie* à l'Université de Montpellier 3. La mention proposée à Nîmes s'en distingue par une offre dans une spécialité qui lui est propre : psychologie sociale de l'environnement. La préparation à la vie professionnelle et l'ouverture sur le monde du travail sont particulièrement valorisées. Les possibilités de poursuite des études au niveau local sont toutefois assez limitées. Mais il existe toutefois un master mention *Psychologie*, spécialité *Psychologie sociale de l'environnement*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Psychologie* propose une progression cohérente tout au long du cursus depuis un enseignement d'initiation et d'ouverture en L1 à une bonne maîtrise des concepts et des outils nécessaires à la discipline en L2 pour permettre l'acquisition de savoir-faire pointus en L3. Ceux-ci ouvrent la possibilité de passer des concours ou de

s'inscrire dans divers masters de psychologie. L'organigramme présenté est très clair et très complet et permet d'avoir une vision globale de la progression. La fiche d'autoévaluation détaille de façon précise le contenu des différentes unités d'enseignement. Au cours des six semestres on observe un bon équilibre entre cours magistraux et travaux dirigés qui se complètent de façon satisfaisante. L'enseignement d'ouverture existe mais la mutualisation est limitée aux disciplines qui sont présentes à Nîmes. L'absence dans cette Université d'enseignement de la sociologie et de la philosophie, matières proches de la psychologie, ne permet pas d'enrichir le cursus comme il serait souhaitable dans l'absolu. L'offre d'acquisition de compétences transversales existe mais reste limitée au niveau linguistique à l'anglais et à l'espagnol et n'est obligatoire qu'en L3. Rien n'est précisé quant à la possibilité de certification en langue et en informatique. Des compétences pré-professionnelles peuvent être acquises en particulier par un stage de 100 heures qui n'est obligatoire qu'en L3. Le contrôle continu est dominant en L1 et L2. Il n'y a pas de portefeuille des compétences. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas systématique et se fait sur la base d'un questionnaire anonyme proposé par les enseignants en fin de semestre.

Les informations sur le cursus sont diffusées par un livret de l'étudiant remis en début d'année. Il n'existe pas d'enseignement de mise à niveau malgré le fait que l'on constate de graves insuffisances chez les étudiants de première année de plus en plus nombreux à venir des filières techniques et professionnelles. Il est possible de suivre une unité d'enseignement en méthodologie du travail universitaire qui n'est toutefois qu'optionnelle. Un système de tutorat a été mis en place impliquant des étudiants de L3 qui, sous la supervision d'un enseignant, aident les étudiants de L1 dans les matières considérées comme difficiles comme les statistiques et la neurobiologie. Les résultats de ce tutorat sont considérés comme très positifs aussi bien pour les étudiants-tuteurs que pour les bénéficiaires de l'initiative. Il existe une cellule d'accueil pour les étudiants handicapés qui fournit du matériel adapté et facilite leur accès aux locaux et leurs relations avec le corps professoral. Les étudiants en formation continue se voient proposer au cas par cas un aménagement de leur cursus. Des chiffres très précis sont fournis en ce qui concerne les passerelles avec d'autres mentions. Les flux d'arrivées depuis l'extérieur représentent 90 % des effectifs alors que la mention n'enregistre que 10 % de départs. La mobilité internationale fonctionne bien. La mention entretient des relations avec cinq universités partenaires et cinq de ses étudiants continuent leur cursus dans des universités canadiennes tandis que deux étudiants venus de Prague ont intégré le cursus en L3.

L'orientation et la préparation à la vie professionnelle sont abordées de façon précise dans l'autoévaluation. Si après la L3, les étudiants peuvent passer les concours de la fonction publique, le cursus doit avant tout permettre le passage vers un master. Le taux de poursuite en deuxième cycle concerne 60 étudiants sur 80 (2012). La majorité (66 %) s'inscrit à Montpellier. Une seule offre de poursuite des études en master de psychologie à Nîmes incite les étudiants à migrer dès la L3 vers des universités qui leur offrent des choix plus larges en matière de spécialisation. Selon une étude menée en décembre 2012 sur le devenir des diplômés. La préparation à la vie professionnelle se fait par l'intermédiaire du suivi d'une unité d'enseignement consacrée à la définition d'un projet professionnel et au sixième semestre par le suivi d'une UE de professionnalisation comportant un stage obligatoire de 100 heures dans une structure correspondant à la spécialité choisie, avec un travail de micro-recherche dans le même domaine, concrétisé par un mémoire de 30 à 40 pages évalué selon les normes de la spécialité.

Le taux d'échec en première année reste très élevé : 67 % en 2012. Face à cela, l'équipe responsable de la mention n'a pas mis en place de programme de mise à niveau considérant que l'accompagnement est inefficace quand il s'adresse à des étudiants faiblement motivés. La stratégie consiste plutôt à diffuser de l'information dans les lycées pour faire connaître les difficultés que présente le cursus de psychologie, beaucoup mieux adapté aux élèves qui sortent de sections scientifiques qu'à ceux venus de l'enseignement technique et professionnel. Il n'y a aucune information sur le devenir des étudiants qui sortent sans diplôme.

L'équipe pédagogique est très complète et associe aux enseignants titulaires plusieurs doctorants et post-doctorants ainsi qu'un grand nombre de professionnels représentant les divers métiers de la psychologie. Il existe un conseil de perfectionnement très adéquat dans sa composition. Son rôle est de faire un état des lieux des promotions en cours et d'échanger autour des évolutions souhaitables. Il permet aussi d'élargir le réseau des professionnels et d'ouvrir ainsi plus de perspectives de carrière aux étudiants. Un gros effort a été accompli pour mieux connaître le public étudiant. Celui-ci est à 67 % originaire du département du Gard et est composé à 81 % de filles. On compte 56 % de boursiers, un tiers d'étudiants sont issus de CSP défavorisées. Le calcul des taux de réussite signale l'échec de ces derniers (seulement 18,5 % de réussite en 2012 en L1). Les étudiants détenteurs d'un bac technique et professionnel constituent près de 30 % des effectifs. Les responsables de la mention participent au salon de l'étudiant et aux journées d'information dans les lycées. Les enseignants de la mention sont également très présents dans les instances locales qui sont susceptibles d'ouvrir des débouchés aux étudiants. Parmi les perspectives envisagées il y a un réel effort de rééquilibrage des effectifs avec plus de garçons, plus de scientifiques et plus de candidats motivés et bien informés. Il est aussi souhaitable d'élargir l'offre de parcours en master pour garder à Nîmes les étudiants qui s'inscrivent ailleurs dès la L3 afin de bénéficier de plus de chances d'être admis dans le master qui les intéresse.

- Points forts :
 - Très fine connaissance du public étudiant.
 - Equipe pédagogique très complète et très ouverte sur le monde professionnel.
 - Effectifs élevés se maintenant depuis plusieurs années au même niveau.

- Points faibles :
 - Taux d'échec très élevé en première année.
 - Insuffisances dans les possibilités d'obtenir des compétences transversales.
 - Offre de poursuite des études au niveau du master réduite à un seul parcours qui semble peu attractif.

- Recommandations pour l'établissement :

Les responsables de cette mention ont accompli de nombreux efforts qui méritent d'être soulignés. Pour inscrire durablement le cursus de psychologie de l'Université de Nîmes dans le paysage académique régional il leur faut poursuivre l'effort de rééquilibrage des effectifs par des campagnes d'information plus ciblées au niveau des différentes sections des classes terminales des lycées. Il serait également bienvenu d'instaurer un programme de remise à niveau pour les étudiants présentant des carences importantes dans les savoirs de base qui peuvent sans doute rester encore nombreux en première année malgré les efforts de diversification des recrutements. Afin d'éviter le départ des étudiants les plus motivés dès la L3 et offrir de plus larges possibilités de poursuite des études à Nîmes, il serait utile de revoir l'offre de parcours en master et de se rapprocher des universités voisines pour des co-certifications. Il existe déjà des orientations dans ce sens. Le master *Psychologie sociale de l'environnement* est adossé au laboratoire de psychologie sociale d'Aix-Marseille (LPS-EA 849) qui a une antenne à Nîmes. Il faut poursuivre dans ce sens.



Observations de l'établissement

Emmanuel ROUX
Président

Dossier suivi par
Nicolas LEROY
Vice-président Chargé des Etudes
et de la Vie Universitaire

Nîmes, le 20 juin 2014

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, les réponses aux évaluations des formations de l'université de Nîmes, réalisées par les experts de l'AERES sur la base des dossiers déposés par les responsables des diplômes de niveau Licence, Licence professionnelle et Master, dans le cadre de la campagne d'accréditation de la vague E.

Je tiens, par votre intermédiaire, à remercier les experts pour la qualité et le caractère constructif de leurs évaluations. Celles-ci seront prises en compte par les équipes pédagogiques dont certaines ont souhaité apporter quelques éclaircissements ou compléments aux observations faites par les experts. Ceux-ci ont été regroupés par formation dans les pages qui suivent.

En dehors de ces réponses ponctuelles, je souhaiterais insister sur plusieurs points plus généraux :

- L'évaluation qui a été faite porte sur des formations qui, pour certaines, sont appelées, dans le cadre de la procédure d'accréditation de la vague E, à connaître de profondes restructurations. Les recommandations faites à l'AERES sont dans ces cas difficiles à suivre, même si toutes les observations faites par les experts sont prises en compte par les équipes pédagogiques dans l'organisation des futures formations.
- Malgré des recrutements récents ou en cours, l'université de Nîmes reste une université fortement sous-encadrée. Cette donnée, sur laquelle les marges de manœuvre de l'université sont très faibles, n'a pas été suffisamment prise en compte par les experts dans les observations sur les faiblesses en termes de pilotage et de suivi des étudiants, notamment au niveau Licence.

Je vous souhaite bonne réception de ces réponses et vous prie, Monsieur le Directeur, de croire en ma considération distinguée.

Le Président de l'Université
de Nîmes



Emmanuel ROUX

Département Psychologie-Lettres-Langues-Histoire

Licence Psychologie (resp. : Christophe Gautier)

cette mention/spécialité ne fait pas l'objet d'observations